

Justice sociale

En matière de justice sociale, mon gouvernement veut qu'il soit constamment tenu compte de l'évolution des besoins des divers segments de notre population. A cet égard, le rôle des femmes dans toutes les sphères de la société canadienne et l'égalité qu'elles revendiquent légitimement constituent certes le changement le plus important des dernières années.

Comme les Canadiennes le savent, il y a un écart considérable entre le principe de l'égalité, qui est largement accepté, et son application dans les faits. Il est donc du devoir du Parlement et du gouvernement de veiller à ce qu'on comble cet écart sans tarder. Il vous faudra pour cela user parfois de votre autorité et prêcher constamment par l'exemple.

La véritable parité entre hommes et femmes passe par l'égalité économique. Le Parlement s'est engagé, dans les secteurs de compétence fédérale, à faire respecter le principe du salaire égal pour un travail d'égale valeur. Mon gouvernement convient qu'il s'agit là d'un préalable essentiel à l'accès des femmes à l'égalité économique. Mes ministres feront appel à des femmes et à des hommes des secteurs privé et public pour mieux définir et appliquer ce principe. En outre, mon gouvernement intensifiera les efforts déjà entrepris pour accroître les perspectives d'emploi des femmes dans l'administration fédérale et ses organismes, ses conseils, ses offices et ses sociétés.

Vous serez par ailleurs invités à vous pencher sur d'importantes initiatives législatives, dont l'abrogation des dispositions discriminatoires de la Loi sur les Indiens, certaines modifications de la Loi sur le divorce, ainsi que des mesures destinées à contrôler la pornographie et la diffusion d'émissions axées sur l'exploitation sexuelle. D'ici peu, mes ministres entreprendront avec leurs homologues provinciaux des discussions visant à établir, à l'échelle nationale, un système qui permette de contrôler l'exécution des ordonnances de pension alimentaire. De concert avec les provinces, mon gouvernement prendra aussi des mesures destinées à accroître l'aide aux victimes de violence en milieu familial.

Mon gouvernement attache une grande importance à l'application de mesures d'aide destinées à renforcer la cellule familiale, pierre angulaire de notre société. Au cours des dernières années, la nécessité d'assurer des services de garde d'enfants accessibles et abordables s'est hissée au premier plan des préoccupations sociales. Dans un effort pour dégager un consensus national sur les possibilités qui s'offrent dans ce domaine, vous serez appelés à établir un groupe de travail parlementaire chargé d'examiner l'ensemble de la question.

Les Canadiens apprécient le vaste système de sécurité sociale que les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis sur pied au cours des ans. Toutefois, le caractère et les besoins changeants de notre société font que de nombreux aspects de ce système doivent être renforcés. Il est temps de reconnaître la responsabilité qui nous incombe à tous de donner à ceux de nos concitoyens qui souffrent d'une incapacité physique ou mentale l'occasion pleine et entière de contribuer activement à la vie nationale.

Mon gouvernement engagera avec les provinces des discussions portant sur la révision complète du régime canadien des pensions, notamment en ce qui concerne la transférabilité, la dévolution, les prestations au conjoint survivant et la participa-

tion des femmes, et une attention particulière sera accordée à l'étude de mesures qui pourraient inciter les Canadiens à épargner en prévision de leur retraite.

Les provinces seront également consultées sur la meilleure façon d'accroître la contribution fédérale à l'amélioration des systèmes communautaires de soins de santé.

Au cours de la session qui s'ouvre aujourd'hui, vous aurez à vous prononcer sur une mesure législative visant à accorder l'allocation de conjoint, fixée en fonction du revenu, aux veufs et aux veuves de 60 à 64 ans, indépendamment de l'âge de leur conjoint au moment de son décès. Mes ministres présenteront aussi des mesures destinées à améliorer la situation financière de nos anciens combattants.

Pays riche en ressources humaines, le Canada doit beaucoup aux personnes qui se consacrent à la poursuite de l'excellence dans des domaines comme la culture, les arts et l'athlétisme. Dans ces secteurs et dans d'autres, mon gouvernement se fera un devoir d'encourager tous ceux qui, par leur exemple, inspirent aux Canadiens une volonté de dépassement.

Justice et sécurité publique

Les Canadiens sont profondément troublés par la fréquence des actes criminels dans notre société, particulièrement des crimes commis avec violence. Pour une nation respectueuse de la loi, les actes de violence à l'endroit des personnes chargées d'assurer la protection des citoyens sont particulièrement répugnants. Les meurtres récents de plusieurs agents de police ont semé la consternation dans la population. Le Parlement compatit à la tristesse et à la douleur des familles et collègues de ces policiers morts en service.

Le système correctionnel a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années et il s'est fait beaucoup de réformes fructueuses dans ce domaine. Il est néanmoins évident qu'il reste de sérieuses lacunes à combler et mon gouvernement accepte la responsabilité qui lui incombe à cet égard. Vous serez donc appelés à examiner des mesures législatives visant à éliminer les problèmes et les abus qui subsistent dans le système correctionnel. Entre-temps, des mesures administratives pour mieux protéger le public et les agents de la paix sont en voie de préparation.

Au cours de la session, le Parlement sera appelé à étudier des modifications au Code criminel qui permettront une action plus efficace à l'égard de l'établissement des peines et des problèmes que posent la conduite avec facultés affaiblies, le racolage et le crime électronique. D'autre part, mon gouvernement collaborera étroitement avec les provinces dans les domaines du droit de la famille, de la prévention du crime et de l'aide aux victimes d'actes criminels.

À plus long terme, il s'attaquera avec elles à d'autres anomalies de notre système de droit pénal qui préoccupent grandement la population.

Rayonnement international

L'histoire du Canada possède une riche tradition d'ouverture sur le monde. Les Canadiens ont pris part aux deux guerres mondiales de même qu'aux combats en Corée sous le drapeau des Nations Unies. Nos forces armées ont accompli